



**Résidence « LA VIGNERAIE »
50 Avenue Jean-Jaurès
78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS**

MAITRE D'OUVRAGE

**Le Syndicat des copropriétaires
de la Résidence « LA VIGNERAIE »,**

Représenté par

**SYNDIC
GENIEZ IMMOBILIER**

1 Avenue Joseph Kessel
CS 40438 MONTIGNY LE BRETONNEUX
78055 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX

MAITRISE D'ŒUVRE

REANOVA

15 avenue Descartes 92350
LE PLESSIS ROBINSON
Tel : 01 81 89 35 00
www.reanova.fr

**REUNION DE CHANTIER
N° 07
DU 11/10/2017**

DIFFUSION PAR MAIL A TOUS LES INTERVENANTS

LA PROCHAINE REUNION DE CHANTIER AURA LIEU

LE MERCREDI 18 octobre à 09h00

LIEUX : LOGE GARDIEN

1. **INTERVENANTS**

• MAITRISE D'OUVRAGE–MAITRISE D'ŒUVRE–BET- ENTREPRISES

INTERVENANTS	NOM	TEL	PORT	FAX	MAIL	Prt	Abst	Convoqué
Direction de projet								
MOA : FONCIA - GENIEZ IMMOBILIER	M. GENIEZ Mme REZGUI M. ATTARD				c.geniez@geniez.fr REZGUI@geniez.fr attard@geniez.fr	P P		Invité
Conseil Syndical :	M. MASSON M. PILON M. VALENTIN Mme PRETEUX M. CITAIRE M. DUPAU M. LAZRAK M. LEVEQUE M. ROLLAND Mme SOETART Mme RAPOSO			06 07 90 17 50 06 15 49 42 41	yvonne.masson@wanadoo.fr jag.harm@numericable.fr titinox@free.fr annie.preteux51@gmail.com anarap0@hotmail.com sylviephil2@yahoo.fr charlytelodie@sfr.fr lazrak78@gmail.com regis.leveque@free.fr paul.rolland@bbox.fr sylvie.soetaert@free.fr anarap0@hotmail.com	P P P P		3 pers MAX
GARDIEN :	M. SISSOKO			07 88 45 17 04	Synd-copr-resid-sous-bois1@orange.fr	P		
ICF LA SABLIERE	M. MANSSOURI Mme VANDAMME Mme AUGER		06 25 65 12 61 06 15 53 63 48 06 79 23 74 11		Abdelhaq.MANSSOURI@icfh abitat.fr emmanuelle.mafille- vandamme@icfhabitat.fr Sandrine.AUGER- COCHUYT@icfhabitat.fr			Invités
MOE : REANOVA 15 avenue Descartes 92350 LE PLESSIS ROBINSON	Mr HUGONENC Mr MAZIERE	01 81 89 35 03	06 26 06 47 34 07 61 28 73 05		haroldhugonenc@reanova.fr baptistemaziere@reanova.fr	P		X
BET THERMIQUE / FLUIDES : POUGET CONSULTANT 81 rue Marcadet 75018 PARIS	Mr MULLER	01 42 59 53 64			jonathan.muller@pouget- consultants.fr			X
Bureau de contrôle : ALPHA CONTROLE Parc D'activité TRAPPES 46 Avenue des Frères Lumières 78 190 TRAPPES CEDEX	Adamou ALI	01 61 37 09 90	06 20 04 14 20	01 61 37 09 91	aali@alphacontrole.fr			X
Coordinateur SPS COREGI 36 Rue Fontarabie 75020 PARIS	M. BETARD M. ECALLE	01 42 85 59 50	06.61.83.15.23 06.61.00.19.49	01 43 72 09 79	conseil@coregi.fr	P		X

Sans observation écrite formulée sous 5 jours, le présent procès-verbal et ses annexes seront réputés acceptés sans réserve. Ce procès-verbal n'est qu'une confirmation écrite de la réunion ; les intervenants doivent donc prendre acte des demandes qui leur sont formulées lors de la réunion sans attendre la réception du procès verbal.

ENTREPRISE								
LOT 01 SPEBI 85 bis rue Jean Le Galleu 94200 IVRY SUR SEINE	M. CORDON M. RIBEIRO M. SAMPAIO M.DA COSTA	01 46 58 49 73 01 46 58 49 73	0673459373 0645591139 0667172122			spebi@spebi.fr daniel.ribeiro@spebi.fr frederic.sampaio@spebi.fr raphael.dacosta@spebi.fr	P	X
LOT 02 GROSFILLEX Arban SARL 13/15 Rue du Pont des Halles – 94150 RUNGIS	M. KOCAK M. HAVET M. RAVEAU M GEORGES		06 08 94 99 59 06 60 06 27 12 06 61 66 58 32 06.66.76.19.66	01 46 58 86 57		hkocak@grosfillex.com ghavet@grosfillex.com jraveau@grosfillex.com agenceparis@grosfillex.com	P	X
LOT 03 ETANCHE PRO 8ter Rue du Faubourg Saint Wulfran 91490 MILLY LA FORET	M. CORREIA	01 64 98 55 36	01 64 98 65 09	06 78 90 13 29		etanchepro@wanadoo.fr		
LOT 04 GECOP 10 Rue Volta 94140 ALFORTVILLE	M. FERNANDES M. DUCROT M. BRIGNIS	01 75 37 68 62	07.61.25.02.02			secretariatgecop94.fr david.fernandes@gecop94.fr damien.ducrot@gecop94.fr	P	Le 25.10

P : Présent A : Absence Injustifié Ex : Absence Excusé

2. OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT COMPTE RENDU

	CONCERNE
RAS	

3. ADMINISTRATIF

• DECLARATION DE SOUS TRAITANTS

Lot	Désignation Des travaux	Entreprise titulaire	Demande d'agrément sous traitant	Extrait KBIS + URSSAF	impôt	Attestation d'assurance responsabilité civile	Attestation d'assurance biennale et décennale	Certificats de qualification+c hiffres d'affaires	Lutte contre travail clandestin + pôle emploi	Fait le Visa MOEX le Agrément le
01		SPEBI	Verre et Métal ?							
02										
03										
04		GECOP	EDIF	X	X	X	X		X	04.10
04		GECOP	VTI	X	X	X	X		X	04.10
05										

F: Avis favorable; S: Avis suspendu; R: Refusé

NB : 1 DC4 originale doit être remise au maître d'ouvrage

RAPPEL : DEMANDE à faire AVANT le démarrage des travaux

4. INFORMATIONS PARTICULIERES (MOA MOE CONCESSIONNAIRES)

MAITRE D'OUVRAGE (CONSEIL SYNDICAL / SYNDIC)

	Date Prévue	Fait-le
Le conseil syndical alerte sur l'épaisseur d'isolant au droit des sorties containers (660L) : découpe des « poignées » des containers pour gagner 10cm de largeur (à charge et responsabilité de la copropriété). Nous pourrions poser ainsi un isolant d'envron 4cm avec une protection mécanique rapporté.		11.10
REANOVA demande l'accès au bâtiment ICF pour vérifier les typologies	18.10	
Demande concernant la mise en peinture des murets des descentes de caves ainsi que le muret situé devant le grand Debussy. Prendre en compte la couvertine en protection	PM	
Demande de sous-traitance de GECOP remis ce jour au syndic pour signature	18.10	

Sans observation écrite formulée sous 5 jours, le présent procès-verbal et ses annexes seront réputés acceptés sans réserve. Ce procès-verbal n'est qu'une confirmation écrite de la réunion ; les intervenants doivent donc prendre acte des demandes qui leur sont formulées lors de la réunion sans attendre la réception du procès verbal.

	Date Prévüe	Fait-le
Information : la peinture des volets est garantie 10ans (information SPEBI).	PM	
Fournir pour semaine prochaine choix du conseil syndical pour retenir 2 ou 3 solutions maximum (témoins à la loge)	18.10	

MAITRE D'ŒUVRE (REANOVA/POUGET)

	Date Prévüe	Fait-le
Transmettre l'ensemble des fiches commandes effectuées (l'ensemble des bâtiments) aux entreprises et MOA (relance de GROSFILLEX pour lancer ses commandes de menuiseries)	PM	
Voir si changement d'affectation dans la PMI pour adapter les travaux d'isolation	PM	
Information pour prise des places de parking : -Mme COURSAULT place: 410 appt:919 AU 1 allée Lully -Mme GUAMS place: 411 appt:411 AU 1 allée Lully -Mr DUVAL place: 412 appt:922 AU 1 allée Lully -Mr SAINT AUGUSTE place: 434 appt:943 AU 3 allée Lully -Mr MAGRIAU place :435 appt:942 au 3 allée Lully -Mme CHAUVIN-BALORIN place:436 appt:945 au 3 allée Lully	PM	
Préparation de la note d'information pour flocage (à valider avec CS et syndic).	18.10	
MAJ photomontage avec teintes solution 4	18.10	

BUREAU DE CONTROLE

	CONCERNE	Date Prévüe	Fait-le
Validation des dossiers techniques des entreprises		PM	

COORDINATION SECURITE

	CONCERNE	Date Prévüe	Fait-le
Etablir PCG et préparer les inspections communes		URGENT	

• **DOCUMENTS RECUS/EMIS**

ENTREPRISE	DOCUMENT	RECU LE	VISA
GECOP	Quitus et avis de passage type	04.10	Voir rmqs mails
GROSFILLEX	Devis persiennes RDC de la loge et moins-value fenêtre non remplacée	04.10	

Sans observation écrite formulée sous 5 jours, le présent procès-verbal et ses annexes seront réputés acceptés sans réserve. Ce procès-verbal n'est qu'une confirmation écrite de la réunion ; les intervenants doivent donc prendre acte des demandes qui leur sont formulées lors de la réunion sans attendre la réception du procès verbal.

5. GENERALITES ENTREPRISES – SECURITE - TEMOIN

GENERAL - SYNTHESE	CONCERNE	Date Prévue	Fait-le
<p><u>BARAQUEMENT DE CHANTIER / INSTALLATIONS / PRORATA :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Zone de stockage : Plusieurs zones seront définies sur les pelouses de la résidence. Nous demandons que les zones soient balisées avec des barrières HERAS munies de pinces au moins 10 jours avant la livraison afin de ne pas avoir de problème de stationnement gênant. - Baraquement : Appartement en RDC de la loge, à prendre en location par SPEBI avec état des lieux, relevés des compteurs et remise en état en fin de chantier. En option : 6 places de parking (410à412 et 434à436) Un WC est disponible près de la chaufferie (voir avec le gardien et chauffagiste). - Branchement eau et électricité : mise en place de sous-comptage obligatoire. - Les luminaires extérieurs devront être posés provisoirement pendant les travaux pour garder les extérieurs allumés. <p style="color: red;">Nous rappelons de ne pas bloquer la rue Jules Massenet ! Merci au livreur de passer par le rue JEAN JAURES</p> <p>CLEFS/ BADGES : GROSFILLEX et REANOVA ont récupérés un badge</p> <p>Les végétaux devront être enlevés sur 1m de large en périphérie de tous les bâtiments.</p> <p>Nombre de personnel prévus : -GrosFillex : 6 personnes -EtanchePro : 6 personnes -Gecop : 10 personnes -SPEBI : 15 à 20 personnes.</p>	<p>TOUS</p> <p>SPEBI</p> <p>TOUS</p> <p>SPEBI</p> <p>TOUS</p> <p>TOUS</p>	<p>PM</p>	
<p><u>SECURITE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fournir PV de contrôle des nacelles, échafaudages - Convention d'échafaudage pour les autres entreprises. - Nous rappelons que toutes les dispositions devront être prises pour sécuriser le chantier, notamment sur des intrusions possibles sur échafaudages et nacelles. 			PM

Sans observation écrite formulée sous 5 jours, le présent procès-verbal et ses annexes seront réputés acceptés sans réserve. Ce procès-verbal n'est qu'une confirmation écrite de la réunion ; les intervenants doivent donc prendre acte des demandes qui leur sont formulées lors de la réunion sans attendre la réception du procès verbal.

GENERAL - SYNTHESE	CONCERNE	Date Prévue	Fait-le
<p><u>TEMOINS / ECHANTILLON : SUR LA LOGE GARDIEN</u></p> <p>SOLUTION 1 : SELECTION ++ Façade béton 79100 Façade ventilée 71433 Volet RAL 7022 Sable</p> <p>SOLUTION 2 (« Rebecca »): Façade béton 79208 Façade ventilée 79403 Volet RAL 7016 Sable</p> <p>SOLUTION 3 (« Geniez »): Façade béton 79100 Façade ventilée 71408 Volet RAL 7011 (sur place) Sable</p> <p>SOLUTION 4 (« CS1 »): SELECTION ++ Façade béton 79100 Façade ventilée 71433 Volet RAL 7011 (sur place) Sable</p> <p>SOLUTION 5 (« CS2 »): Façade béton 71408 Façade ventilée 71405 Volet RAL 7011 (sur place) Sable</p> <p>Décomposition pour les témoins :</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 60px; height: 60px; text-align: center;">Ventilée</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 60px; height: 60px; text-align: center;">Volet</div> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 150px; height: 50px; text-align: center; margin: 10px auto;">Béton</div> <p>Les autres teintes type GC, portes, bavettes seront validées après choix des teintes principales.</p> <p>Garde-corps : prototype amené ce 27.09 en chantier. Nouveau prototype à fournir (type OBAMBOO de NORMACLO).</p>	<p>TOUS</p> <p>SPEBI</p>		11/10

6. AVANCEMENT DES ENTREPRISES - PLANNING

DATE DE DEMARRAGE EFFECTIF : LUNDI 09 octobre 2017

DATE DE FIN DE CHANTIER : 31 décembre 2019 derniers délais et avec intempéries

Intempéries au 31/10/2017 : 00 jours

AVANCEMENT PLANNING : Semaine n° 01 / 123

Sans observation écrite formulée sous 5 jours, le présent procès-verbal et ses annexes seront réputés acceptés sans réserve. Ce procès-verbal n'est qu'une confirmation écrite de la réunion ; les intervenants doivent donc prendre acte des demandes qui leur sont formulées lors de la réunion sans attendre la réception du procès verbal.

ORDRE D'AVANCEMENT :

L'ordre initial prévu est celui des bâtiments : du 1 (GROUNOD) jusqu'au dernier DEBUSSY

Décalage de l'intervention de l'étancheur (ETANCHEPRO) en raison d'une pénurie nationale d'isolant : début des travaux en janvier 2018.

PLANNING DE PRINCIPE : Validation des témoins menuiserie, puis prévoir 6 semaines de fabrication des menuiseries extérieures (soit un début de pose de fenêtres le **20 novembre 2017 au plus tôt**).

Installation de chantier en cours depuis le 09/10/2017.

Le lot ventilation **commencera le 23 octobre 2017**, (avec la liste GROSFILLEX des menuiseries remplacées) et ainsi pouvoir poser sa gaine en pignon fin octobre pour ne pas gêner le ravaleur dans son avancement.

Cadence prévue pour les menuiseries : 12 fenêtres par jour soit environ 2 logements complets.

Pour mémoire, conformément au CCAP page 05 La pénalité prévue à l'article 9.5 du CCAG est fixée à 1/2000ème du montant TTC du marché par jour calendaire de retard.

Par dérogation au CCAG, elle est appliquée sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable et est plafonnée à 15% du montant du marché.

ENTREPRISE	Bâtiment 1	Bâtiment 2	Bâtiment 3	Bâtiment 4	Bâtiment 5
LOT 01					
LOT 02					
LOT 03					
LOT 04					

7. SUIVI DES TRAVAUX

LOT 1 FACADE
<p>Remarques du jour / Validation : Détails à voir pour coffrage gaine en pignon : proposer habillage en aluminium satiné sablé Confirmer épaisseur et type de pose en retour de loggia : 8cm maximum Fournir attestation SS4 pour travail en présence d'amiante.</p> <p>A réaliser pour le prochain RDV : -Demande de sous-traitance (septembre) -Témoin au 5 Debussy -Infiltration par le balcon de Mme DESPORTE chez Mme COER, au 1 GOUNOD : voir pour boucher la fissure provisoirement en attendant les SEL. -Fournir devis pour remplacement porte d'entrée principale loge gardien (ensemble vitrée dito bâtiments). -Fournir nouveau prototype de garde-corps type OBAMBOO de NORMACLO</p> <p>Point Techniques : -RAS</p>

LOT 2 MENUISERIES EXTERIEURES
<p>Remarques du jour / Validation : Fournir attestation SS4 pour travail en présence d'amiante. Demande de GROSFILLEX des OCC manquants pour lancer les premières commandes</p> <p>A réaliser pour le prochain RDV : Lancement des commandes des menuiseries. Mise en attente des commandes VR pour valider épaisseur définitive avec retour isolant de SPEBI Voir fixation des coulisses de VR en retour de loggia (présence d'amiante).</p> <p>Point Techniques : -Vitrage sur témoin cassé : à remplacer -Les entrées d'air seront bien à réaliser, sous décharge à signer par le copropriétaire -Pour les entrées d'air : 1 dans les chambres et 1 dans les salons .</p>

Sans observation écrite formulée sous 5 jours, le présent procès-verbal et ses annexes seront réputés acceptés sans réserve. Ce procès-verbal n'est qu'une confirmation écrite de la réunion ; les intervenants doivent donc prendre acte des demandes qui leur sont formulées lors de la réunion sans attendre la réception du procès verbal.

LOT 3 ETANCHEITE**Remarques du jour / Validation :**

Infiltration : pas de problème en toiture mais sur la fonte dans l'appartement.

A réaliser pour le prochain RDV :

-Demande de sous-traitance

Point Techniques :**LOT 4 VENTILATION****Remarques du jour / Validation :**

-Valider prestation PMI

A réaliser pour le prochain RDV :

-Corriger quitus type affichage (remarques REANOVA par mail).

-lancer première commandes des chauffe-bains

Point Techniques :

-Diamètre gaine en pignon pour intégration détails SPEBI : diam 250 max